

Coupes forestières

En janvier dernier, l'APLG prend connaissance sur internet du plan de coupe qui aura lieu au lac Gagnon, dans les trois prochaines années. Nous avons fait le lien sur notre site avec M.C. Forêt inc. et entrepris des démarches auprès de cette compagnie.

Le 20 mars, MM. Richard Chartrand (maire), Guy Lalonde (conseiller) et moi-même rencontrons des représentants de la compagnie M.C. Forêt, à Labelle.

Par notre démarche, nous visons à amoindrir l'impact de la coupe de bois sur le paysage visible à partir du lac Gagnon. Les représentants de la compagnie semblent prêts à protéger le paysage. On semble aussi vouloir sauvegarder les pistes de ski de fond et de randonnée pédestre, de même que d'autres sentiers.

Concernant les chemins, M. Chartrand a signalé de nombreux points et fait des représentations afin d'obtenir une compensation pour l'utilisation des routes municipales.

Nous espérons pouvoir en venir bientôt à une entente avec la compagnie quant aux coupes forestières autour du lac Gagnon. Sinon, nous entamerons des démarches auprès des autorités gouvernementales compétentes pour protéger notre environnement.

Vous pourrez suivre l'évolution du dossier sur notre site Web (www.aplg.ca).

Nicole Tousignant, présidente

Service téléphonique

Nous avons contacté Télébec au sujet du service téléphonique qui sera offert aux résidents du *nord* et de l'*est* du lac. La communication se fera à partir d'une tour émettrice vers un récepteur installé à l'intérieur de chaque résidence. Des frais de 1 000 \$ seront exigés de chaque client dont 200 \$ seront payables à l'ouverture du compte, le solde de 800 \$ pouvant être étalé sur 11 mois. Ces frais incluront le coût et l'installation du récepteur mais non l'installation de fiches téléphoniques additionnelles à l'intérieur des résidences. Pour faire des appels interurbains les clients devront s'abonner à un service permettant 200 minutes par mois d'interurbain au Canada pour 10 \$ par mois.

Étant donné que la tour n'est pas construite et qu'il y a encore des autorisations gouvernementales à obtenir, il ne semble pas que le service sera disponible cet été, mais possiblement avant la fin de cette année.

Saison de pêche

Profitez de la belle température pour taquiner la truite dès le vendredi 28 avril. Vous pouvez maintenant accéder facilement aux lacs suivants: Iroquois, Elmitt, Blanc, Saint-Ange, Lafontaine, Petit Preston et Doré. Un quai est accessible au lac de la Ferme, côté *ouest*. À ce lac la priorité d'utilisation est accordée aux enfants. Il y a un stationnement tout près. Soyez sportif, devenez membre de l'ACPTA au coût de 15 \$ par année.

Echos du Comité consultatif d'urbanisme

À la demande du Conseil municipal, le CCU travaille actuellement à modifier les points litigieux du plan d'urbanisme, afin que ce contrat social avec la population reflète mieux les aspirations de tous les citoyens.

Le CCU actuel est formé de deux conseillers municipaux, Mme Sylvie Tremblay et

M. Guy Lalonde ou Gaétan Bruneau, de 5 membres nommés par le Conseil municipal:

M. Claude Chiasson, du village ,
M. Jean-Luc Desjardins, du lac Iroquois, vice-président,

M. Jean Gratton, du lac Simon, qui agit comme président,

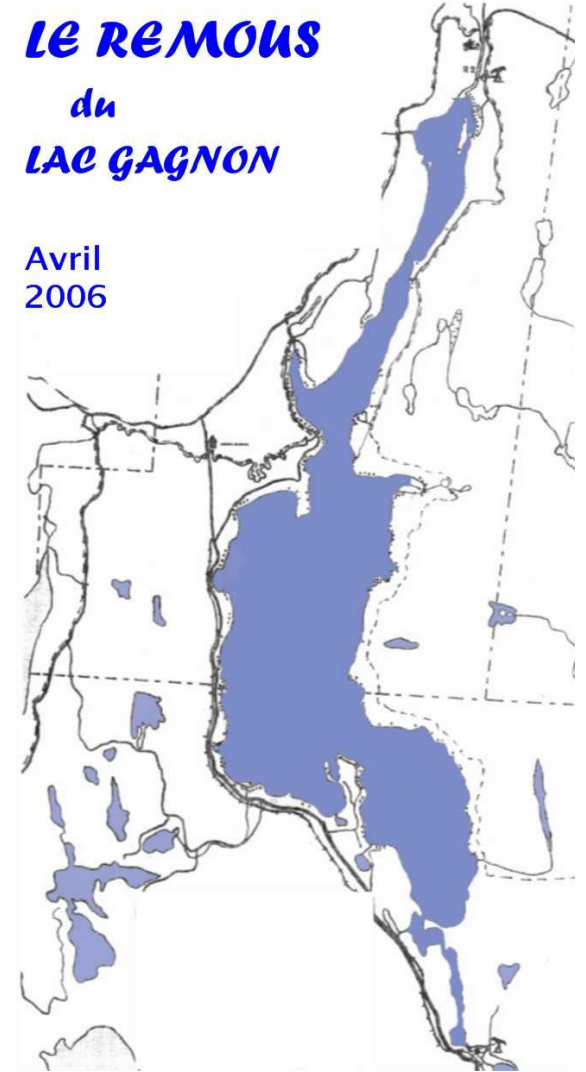
M. Claude Tétrault, du Petit lac Preston,
Mme Nicole Tousignant, du lac Gagnon.

M. Adrien Filion, inspecteur municipal, agit comme personne-ressource, et

Mme Manon Saint-Louis comme secrétaire.

LE REMOUS du LAC GAGNON

Avril
2006



APLG

Association des propriétaires du
lac Gagnon

C.P. 354, Duhamel, Québec
J0V 1G0
<http://www.aplg.ca>

**Conseil d'administration
2005-2006**

**Nicole Tousignant, Présidente
André Brossard, Vice-président
Marie Bodard, Sec.-trés.**

**Arnaud Caldart
André Gaudreau
Donal Hickey
Roger Ippersiel
Roger Tremblay**

**Bénévoles:
Gérard Bodard
Claude Toutant
Patricia Steele
Anne Wells**

contact: info@aplg.ca

Membership

Notre objectif est de dépasser le cap des 350 membres en 2006. Notre force réside dans le nombre de nos membres payants. Veuillez noter que la cotisation annuelle a été portée à 15 \$ cette année. Si vous avez, avec ce REMOUS, un formulaire d'adhésion, c'est que vous n'étiez pas membre à la fin mars 2006. Le formulaire d'adhésion est aussi disponible sur la page « documents » de notre site Web (www.aplg.ca).

À 15 \$ par année, ça vaut encore le coût! Et ça nous encourage à continuer à défendre vos intérêts. Merci à ceux qui nous ont déjà fait parvenir leur cotisation de 2006.

Résultats du sondage

1. Est-ce que l'avenir du lac Gagnon vous préoccupe suffisamment pour qu'on demande au Conseil municipal de prendre des mesures de protection mieux définies quant au développement résidentiel et récréotouristique?
Totalemment en accord **94%** En accord **5%** En désaccord **0%** Totalemment en désaccord **1%**
2. Seriez-vous d'accord qu'on puisse utiliser un terrain en bordure du lac pour donner accès au lac à des résidants ou villégiateurs installés en deuxième rangée?
Totalemment en accord **3%** En accord **9%** En désaccord **19%** Totalemment en désaccord **69%**
3. Seriez-vous d'accord de voir s'établir en 2e rangée (de l'autre côté de la rue) des chalets ou des résidences?
Totalemment en accord **3%** En accord **13%** En désaccord **19%** Totalemment en désaccord **65%**
4. Seriez-vous d'accord qu'on facilite l'accès du lac aux non résidants? (ex: rampes de mise à l'eau, stationnement)
Totalemment en accord **4%** En accord **16%** En désaccord **24%** Totalemment en désaccord **56%**
5. Croyez-vous important d'afficher des règlements concernant la circulation nautique (vitesse, protection des berges, utilisation d'un système sanitaire)?
Totalemment en accord **76%** En accord **17%** En désaccord **4%** Totalemment en désaccord **3%**
6. Quelle importance accordez-vous à conserver la plage sud dans son état naturel et sauvage pour le bénéfice de tous les citoyens de Duhamel?
Très important **89%** Important **10%** Peu important **1%** Pas important **0%**
7. Seriez-vous d'accord qu'on demande aux élus de réviser le plan d'urbanisme dans son ensemble, puisque beaucoup de modifications n'ont pas été portées à l'attention du Comité consultatif d'urbanisme et de la population lors des réunions de consultations publiques ?
Totalemment en accord **83%** En accord **16%** En désaccord **1%** Totalemment en désaccord **0%**

Excellente participation au sondage

Merci aux 272 personnes qui ont bien voulu répondre au sondage visant à mieux connaître votre conception du développement touristique, vos grandes préoccupations concernant notre plan d'eau et votre tolérance au changement.

À l'analyse de vos nombreux commentaires, il en ressort que la priorité va à la qualité de l'eau du lac Gagnon. On tient à protéger le lac et la rivière par un contrôle plus sérieux, une réglementation plus visible et un meilleur suivi.

Tout développement doit se faire dans le respect de notre environnement. Il faut défendre notre tranquillité et assurer une vie paisible autour de ce magnifique plan d'eau.

Le conseil d'administration de l'APLG, par sa présence au Comité consultatif d'urbanisme (CCU), par son suivi aux réunions du Conseil municipal et par sa vigilance auprès des compagnies forestières concernant la coupe de bois (2005-2008), met tout en œuvre afin de tendre à la réalisation des souhaits que vous avez exprimés lors du sondage.

C'est motivant de sentir votre présence et votre engagement.

Nicole Tousignant, présidente